

Lutte contre le piratage : Facebook et Twitter interpellés par les groupes audiovisuels français

Les groupes audiovisuels TF1, Canal +, M6 et France Télévisions, ainsi que l'Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle (Alpa) ont, le 6 mai 2015, adressé un courrier aux présidents directeurs généraux de Facebook et Twitter pour les interpellés sur la nécessité de mettre en place sur leurs sites des mesures de filtrage et de lutte contre le piratage. Ils s'alarment des nouvelles fonctionnalités mises en place par les deux principaux réseaux sociaux concernant la mise en ligne de contenus vidéos. Ils rappellent par ailleurs la mise en place, par les plateformes de partage vidéos comme YouTube et Dailymotion, de systèmes automatiques de reconnaissance et de filtrage des vidéos postées par leurs membres. En outre, YouTube et Dailymotion se sont engagés à clôturer les comptes des membres qui ne respectent pas l'interdiction de publier des contenus sur lesquels ils ne disposent pas de droits. Forts de ces pratiques visant à réduire le piratage, les signataires des courriers demandent à Facebook et Twitter de mettre en œuvre sur leurs propres plateformes des technologies de filtrage automatiques (vidéo et audio) par reconnaissance d'empreintes numériques préalablement déposées par les détenteurs de droits, afin de bloquer la mise en ligne de vidéos contrefaisantes. Les chaînes françaises n'ont pas manqué de rappeler dans leur courrier les risques judiciaires encourus, à défaut de mise en place de telles mesures.